



Le 10 mars 2020

Mairie de Vollore Montagne
Le bourg
63120 - VOLLORE MONTAGNE
Tel : 04.73.53.78.34
Fax : 04.73.53.74.37

Email : mairie@vollore-montagne.net
Internet : <http://vollore-montagne.fr/>

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

La Loi NOTRE du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune VOLLORE MONTAGNE.

BUDGET ANNEXE LA BOURLETIE

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement du courant de la forêt syndicale de SUGIER - LA BOURLETIE.

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif de la forêt syndicale de SUGIER - LA BOURLETIE fait apparaître un résultat de fonctionnement se décomposant comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 832.02€	0.00 €
Recettes	1 142.75€	15 000.00€
Exécution 2019	- 2 689.27€	0.00 €
Report n-1 (2018)	16 794.32€	0.0 €
Résultat de clôture 2019	14 105.05€	15 000.00€

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 3 832,02 euros.

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2019

CHAPITRES	Montant
-----------	---------

	AR PREFECTURE
	063-216304683-20200310-2020_15-DE Reçu le 12/03/2020 3 832,02 €
011 - Charges à caractère générale	
012 - Charges de Personnel	0,00 €
014 - Atténuation de produits	0,00 €
65 Autres charges de gestion courante	0,00 €
66 - Charges financières	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €
042 - Opérations d'ordre Dotations aux amortissements	0,00 €
TOTAL	3 832.02 €

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 142,75 euros.

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2019

CHAPITRES	Montant
013 - Atténuations de charges	0,00 €
70 - Produits des services	0,00 €
73 - Impôts et taxes	0,00 €
74 - Dotations et participations	0,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €
76 - Produits financiers Bons AOT	1080,75 €
77 - Produits exceptionnels	62,00 €
042 - Opérations d'ordre Dotations aux amortissements	
TOTAL	1 142,75 €

Pour information 002 - Excédent de fonctionnement Résultat 2018 reporté	16 794,32 €
---	-------------

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget de la forêt syndicale de SUGIER – LA BOURLETIE en fonctionnement fait apparaître un résultat excédentaire de 14 105.05 euros.

Section d'investissement :**DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2019**

Il n'y a pas eu de dépenses d'investissement.

NATURE DE L'OPERATION	Montant
010 - Stocks	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23 - Immobilisations en cours 231 Immobilisations corporelles en cours	0,00 €
040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
TOTAL	0,00 €

Les recettes d'investissement se sont élevées à 15 000.00 euros.

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2019

CHAPITRES	Montant
13 - Subventions d'investissement	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €
22 - Immobilisations reçus en affectation	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières 272- Titres immobilisés (droits de créance)	15 000,00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
040 - Opération d'ordre	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
TOTAL	15 000,00 €

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget de la forêt syndicale de SUGIER – LA BOURLETIE en investissement fait apparaître un résultat excédentaire de 15 000.00 euros.

Fait à Vodable Montagne, le 10 mars 2020

Le Maire,

Jean-François DELAIRE

